



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Quebec

K1A0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

LETTER OF INTEREST

LETTRE D'INTÉRÊT

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Marine Emergency Response Division/Division des
Interventions en cas d'urgence maritime

Centennial Towers 7th Floor - 7W11

200 Kent Street

Ottawa

Ontario

K1A0S5

Title - Sujet EIEP: Barges en Aluminium	
Solicitation No. - N° de l'invitation F7047-170070/A	Date 2020-01-31
Client Reference No. - N° de référence du client F7047-170070	GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG PW-\$ERD-010-27605
File No. - N° de dossier 010erd.F7047-170070	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-02-18	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Cormier, Jessica	Buyer Id - Id de l'acheteur 010erd
Telephone No. - N° de téléphone (343) 543-7594 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Barges en aluminium pour le stockage d'huile récupérée Demande d'information

Table des Matières

1. Objectif
2. Contexte
3. L'étendu des travaux et contraintes
4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales
5. Calendrier
6. Remarques complémentaires à l'intention des répondants intéressés
7. Dates de fermeture
8. Autorité contractante du SPAC

Liste des annexes

- | | |
|----------|--------------------------|
| Annexe A | Exigences de haut niveau |
| Annexe B | Renseignements demandés |

1. Objectif :

La Garde côtière canadienne (GCC) a besoin des barges en aluminium non motorisées d'une capacité de stockage de 20 et 40 mètres cube (m³) pour le stockage temporaire et le déchargement des hydrocarbures déversés. Le respect de cette exigence permettra d'accroître la capacité d'intervention actuelle dans les eaux calmes et protégées, en plus d'appuyer le concept des opérations (ConOps) de l'intervention environnementale de la GCC.

La présente demande d'information (DI) a pour objet de demander aux entreprises intéressées de fournir des commentaires et des recommandations concernant l'exigence ainsi que de répondre aux questions connexes à l'annexe B.

Les objectifs de la présente demande d'information sont les suivants :

- a) Fournir à l'industrie des renseignements généraux sur le programme d'équipement d'intervention environnementales de la GCC;
- b) Fournir à l'industrie des renseignements généraux sur la portée possible des travaux, les exigences et les dispositions d'un ou de plusieurs contrats pour environ 29 barges de 20 m³ et 19 barges de 40 m³, avec la possibilité de fournir des barges supplémentaires de 14 x 20 m³ et 5 x 40 m³ ;
- c) Permettre au Canada de demander des renseignements et des commentaires à l'industrie au sujet de la portée des travaux (veuillez consulter la section 8 de la présente DI) ; et
- d) Permettre au Canada de faire progresser un appel d'offres éventuel pour ce travail.

2. Renseignements de base

Le programme de l'équipement d'intervention environnementale (EIE) de la Garde Côtière Canadienne (GCC) fait partie du plan de protection des océans qui a été annoncé en novembre 2016. Dans le cadre du Programme de l'EIE, la GCC renouvelle l'ensemble de son matériel d'intervention environnementale (IE) afin de se doter d'une solide capacité d'intervention stratégique à l'échelle nationale. Le programme de l'EIE permettra de moderniser l'équipement d'IE au moyen de nouvelles technologies destinées aux emplacements stratégiques d'IE situés aux quatre coins du Canada.

Il sera nécessaire d'effectuer entre 50 et 100 achats uniques pour différents types d'équipement, comprenant le soutien logistique intégré, qui sont requis.

Pour savoir comment trouver une soumission sur l'approvisionnement de la garde côtière, veuillez consulter le site web achatsetventes.gc.ca site. Tous les avis (DP, DI, etc.) relié au programme d'équipement d'intervention environnementale aura come titre qui commence avec « EIEP. » pour être facilement identifiés.

3. L'étendu des travaux et contraintes :

Un contrat, ou plusieurs contrats, pour la fourniture de barges de stockage d'huile d'aluminium récupéré et les travaux connexes peuvent être conclus avec une ou plusieurs organisations à la suite d'une éventuelle demande de soumissions future. Une description de l'utilisation prévue des barges de stockage d'huile d'aluminium récupéré est fournie à la section 8 de la DI. Les travaux peuvent comprendre une partie ou la totalité des éléments suivants :

- Mise à disposition d'environ 29 barges de 20 m3 et 19 barges de 40 m3, avec possibilité d'ajouter 14 barges de 20 m3 et 5 barges de 40 m3
- Essai du ou des premier(s) article(s) et essai avant acceptation ;
- Fourniture de formation et de matériel de formation (sécurité, exploitation et gestion du cycle de vie) ;
- Fourniture de manuels et autres documents d'appui logistique intégré ;
- Fourniture de pièces de rechange sur la base des listes de pièces de rechange critiques et recommandées fournies ;
- Toutes les barges doivent être fabriquées et livrées au plus tard à la **fin de l'été, début automne 2021.**

4. Lois, accords commerciaux et politiques gouvernementales

La liste qui suit donne un aperçu de certaines des lois, accords commerciaux et des politiques gouvernementales qui pourraient avoir une incidence sur toute demande de soumissions subséquente pour des barges de stockage d'hydrocarbures récupérés à l'aluminium :

- a) L'Accord de libre-échange Nord-Américain (ALENA), l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC-AMP), l'Accord de libre-échange canadien (ALEC),

l'Accord économique et commercial global (AECG) entre le Canada et l'Union européenne (EU), et l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) peuvent s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures;

- b) Loi sur la production de défense : ne s'appliquera pas aux demandes de soumissions ultérieures.
- c) Retombées industrielles et régionales : (RIR) ne s'appliquera pas aux demandes de soumissions ultérieures
- d) Programme des marchandises contrôlées (PMC) : Le PMC peut s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures.
- e) Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi (PCF-EE) : LE PCF-EE peut s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures.
- f) Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) : des ERTG peuvent s'appliquer aux demandes de soumissions ultérieures.

5. Calendriers :

Le calendrier suivant devrait être utilisé comme base de référence pour fournir les réponses :

- a) Cette DI : Février 2020
- b) Sollicitation éventuelle : Mars 2020
- c) Attribution éventuelle d'un contrat : Avril – Mai 2020

6. Remarques importantes à l'intention des répondants :

6.1 Envoi des réponses :

Les répondants intéressés peuvent soumettre leurs réponses à l'autorité contractante de SPAC indiquée à la section 8 ci-dessous. Le Canada préfère recevoir les réponses par courriel (pas plus de 5 Mo).

6.2 Forme de la Réponse:

Les répondants sont invités à présenter leur réponse à cette demande de renseignements sous forme de document PDF non protégé (aucun mot de passe n'est requis). Les réponses doivent inclure une page couverture qui comprend : le numéro de la demande de sollicitation de DDR, le nom légal complet du soumissionnaire et la date. Les réponses doivent également inclure un point de contact pour le soumissionnaire (nom, adresse, numéro de téléphone et courriel). Les répondants sont priés d'utiliser dans leur réponse un système de numérotation qui correspond à celui de l'annexe B de la présente demande d'information.

6.3 Traitement de la réponse :

Les réponses ne feront pas l'objet d'une évaluation formelle. Toutefois, le Canada peut utiliser l'information dans la planification d'une éventuelle demande de soumissions pour les travaux décrits dans le présent document. Le Canada examinera toutes les réponses reçues avant la date de clôture de l'appel de demandes. Le Canada peut, à sa discrétion, examiner les réponses reçues à la date de fermeture de l'appel de demandes.

Une équipe d'évaluation composée de représentants du gouvernement du Canada examinera les réponses. Le Canada se réserve le droit d'engager un consultant indépendant ou d'utiliser toute ressource gouvernementale qu'il juge nécessaire pour examiner toute réponse. Tous les membres de l'équipe d'examen n'examineront pas nécessairement toutes les réponses.

Le Canada peut, à sa discrétion, communiquer avec n'importe quel soumissionnaire pour lui poser d'autres questions ou pour obtenir des précisions sur n'importe quel aspect d'une réponse. Le Canada peut également publier d'autres DDR liées à cette initiative.

Les réponses ne seront pas retournées aux répondants

6.4 Autres Remarques importantes:

Des changements à cette DI peuvent survenir et seront annoncés sur le site Web Achatsetventes.gc.ca. Le Canada demande aux répondants de visiter régulièrement le site Achatsetventes.gc.ca pour vérifier s'il y a des changements.

La présente demande d'information (DI) n'est ni un appel d'offres ni une demande de propositions (DP). Aucune entente ou contrat ne sera conclu sur la base de cette DI.

L'émission de la présente DDI ne doit en aucun cas être considérée comme un engagement de la part du gouvernement du Canada, ni comme une autorisation pour les répondants éventuels d'entreprendre des travaux qui pourraient être à la charge du Canada. La présente DDI ne doit pas être considérée comme un engagement à lancer une demande de soumissions ou à adjuger un ou des contrats subséquents pour les travaux décrits dans le présent document

Les répondants sont encouragés à identifier, dans les renseignements qu'ils partagent avec le Canada, tout renseignement qu'ils estiment être de nature exclusive, de tiers ou de renseignements personnels. Veuillez noter que le Canada peut être tenu par la loi (p. ex. en réponse à une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels) de divulguer des renseignements exclusifs ou commercialement sensibles concernant un répondant (pour plus de renseignements : <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/a-1/>)

On demande aux répondants d'indiquer si leur réponse, ou toute partie de leur réponse, est assujettie au Règlement sur les marchandises contrôlées.

La participation à cette présente demande d'information (DI) est encouragée, mais n'est pas obligatoire. Il n'y aura pas de liste restreinte de fournisseurs potentiels aux fins d'entreprendre des travaux futurs à la suite de la présente DDR. De même, la participation à la présente DDR n'est pas une condition ou une condition préalable à la participation à toute demande de soumissions subséquente éventuelle.

Les répondants ne seront pas remboursés des frais engagés pour leur participation à cette DI.

Request for Information No./
N° de demande d'information
F7047-170070/A

Amd. No. - N° de la modif.

Buyer ID - Id de l'acheteur
010erd

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

7. Date de clôture pour la demande d'information (DI) :

Les réponses à cette présente demande d'information (DI) doivent être soumises à l'autorité contractante de TPSGC indiquée ci-dessus, au plus tard le 18 février 2020 à 14h00 HNE.

8. Autorité contractante du SPAC

Jessica Cormier
Chef de l'équipe d'approvisionnement
Division de l'intervention en cas d'urgence maritime
Services publics et Approvisionnement Canada
270, rue Albert, bureau 703 – 17
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Tél : 343-543-7594
Jessica.Cormier2@pwgsc-tpsgc.gc.ca

ANNEXE A

EXIGENCES DE HAUT NIVEAU

Les barges en aluminium seront utilisées pour le stockage temporaire du pétrole au cours de diverses opérations standard de récupération du pétrole, y compris, mais sans s'y limiter, le balayage latéral, la récupération mécanique et le transfert de pétrole des vaisseaux endommagés. Afin de s'adapter aux diverses conditions de navigation, les barges pourraient être remorquées selon différentes méthodes, notamment le remorquage de la poupe, le remorquage latéral et le poussage. Selon les besoins opérationnels, les barges pourraient être amarrées le long de structures rigides, de quais, d'autres vaisseaux et de structures naturelles.

Au minimum, les barges doivent satisfaire aux exigences suivantes, [R] :

- [R1] Les barges doivent se conformer aux exigences de Transports Canada en vertu du TP 11960 F, Normes de construction, d'inspection et d'exploitation des chalands transportant des hydrocarbures ou des produits chimiques dangereux en vrac. Si la barge a moins de 24 m de longueur, l'entrepreneur doit néanmoins fournir toute la documentation qui serait requise si elle avait plus de 24 m de longueur.
- [R2] La capacité de stockage de la barge de 20 m³ doit être divisée en au moins deux (2) réservoirs.
- [R3] La capacité de stockage de la barge de 40 m³ doit être divisée en au moins deux (2) réservoirs.
- [R4] Les barges doivent avoir une proue et une poupe inclinées.
- [R5] Les barges de même capacité doivent être empilables de 2 unités de hauteur.

Le pont des barges doit avoir besoin des caractéristiques suivantes :

- [R6] Les barges doivent comprendre un (1) bossoir manuel d'une capacité de 250 kg et d'une portée de 2 m.
- [R7] Les barges doivent être munies de barrières latérales amovibles.
- [R8] Les barges doivent comporter 6 taquets d'amarrage sur le plat-bord avant, central et arrière.
- [R9] Les barges doivent être munies d'au moins 8 dispositifs d'arrimage de pont en fonte d'aluminium encastrés pour l'arrimage de la cargaison en pontée.
- [R10] Pour déterminer la profondeur du liquide dans un réservoir, chaque réservoir doit être équipé d'une ouverture de sonde au point le plus profond du réservoir, avec les accessoires sur le pont.
- [R11] Les barges doivent comporter quatre (4) points de levage intégrés.
- [R12] Les barges doivent comporter au moins un (1) collecteur situés près de l'extrémité arrière de la barge (pour remplissage et déversement).

- [R13] Les barges doivent inclure un (1) ventilateur à col de cygne à bille par réservoir de stockage.
- [R14] Les barges doivent être équipées d'un réservoir de stockage de tuyaux à bord qui ne nécessite pas de flexion ou d'enroulement des tuyaux.
- [R15] Les barges doivent être munies d'un compartiment étanche à l'eau dans le vide avant pour l'arrimage sûr et sécuritaire de la trousse d'ancre, la bride de remorquage et de l'équipement de sécurité.
- [R16] Les barges doivent être équipés de tout l'équipement de sécurité et de navigation requis, conformément au DORS/2010-91, Règlement sur les petits bâtiments et au Règlement sur les abordages C.R.C., ch. 1416.

ANNEXE B

RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS

Capacités sur le Déploiement

La GCC cherche à déterminer les limites opérationnelles et environnementales de divers scénarios de déploiement pour les barges de 20 m3 et 40 m3 de stockage de pétrole récupéré en aluminium.

- Q1.** Dans quel état de mer le plus élevé (Beaufort) les barges avec les capacités indiquées pourraient-elles être remorquées en toute sécurité lorsque déployées vides et pleines?
- Q2.** Dans quel type de scénario le remorquage latéral ou le poussage de la barge serait-il préférable au remorquage par la poupe?

Opérations de remorquage latéral

Lors d'opérations de remorquage latéral sur des barges vides et pleines avec les capacités indiquées :

- Q3.** Quelles seraient les limitations sur la vitesse de remorquage?
- Q4.** Un remorquage latéral serait-il possible dans un état de mer 4? Si non, quelle serait l'état de mer le plus élevé pour le remorquage latéral des barges en toute sécurité?
- Q5.** Quelles seraient les restrictions (par exemple la taille, l'équipement requis, etc.) sur le type de navires effectuant le remorquage latéral de ces barges?
- Q6.** Quelles méthodes seraient utilisées pour attacher en toute sécurité une de ces barges à un navire pendant les opérations de remorquage latéral?

Opérations de poussage

Lors d'opérations de poussage sur des barges vides et pleines avec les capacités indiquées :

- Q7.** Quelles seraient les limitations sur la vitesse de poussage?
- Q8.** Un poussage serait-il possible dans un état de mer 4? Si non, quelle serait l'état de mer le plus élevé pour le poussage des barges en toute sécurité?
- Q9.** Quelles seraient les restrictions (par exemple la taille, l'équipement requis, etc.) sur le type de navires effectuant le poussage de ces barges?
- Q10.** Quelles méthodes et quels équipements seraient utilisés pour arrimer en toute sécurité une barge à un navire pendant une opération de poussage?

Rétroaction générale

- Q11.** Veuillez fournir tout autre renseignement que vous croyez que le Canada devrait prendre en considération dans ses plans en vue d'un éventuel appel d'offres subséquent pour les barges de stockage d'hydrocarbures récupérés à l'aluminium non motorisés.